

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CNW, code 01**

**Hebdos régionaux de la province de Québec**

**+ Nouveau-Brunswick comprehensive + Nouvelle-Écosse comprehensive + Île-du-Prince-Édouard  
comprehensive + Terre-Neuve comprehensive**

**Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent**

**LA COMMISSION TIENDRA DES SEANCES PUBLIQUES A GASPE  
A COMPTER DU 19 AVRIL ET A SEPT-ÎLES A COMPTER DU 21 AVRIL**

Québec, le 13 avril 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Michel Germain, président, et de MM. Pierre André et Jacques Locat, commissaires, poursuit la première partie de l'audience publique sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent à Gaspé à compter du 19 avril prochain à 19 heures. L'audience publique se tiendra à la salle Hector-Denis et Émilie de l'Hôtel des Commandants, situé au 178, rue de la Reine à Gaspé. Les séances se poursuivront le lendemain, selon les besoins du public et de la commission.

La commission se rendra ensuite à Sept-Îles et y siègera dès le 21 avril à compter de 19 heures. Les séances pourraient aussi se poursuivre le lendemain à 13 heures et à 19 heures, selon les besoins. Elles auront lieu à la salle Corrosol de l'Hôtel Sept-Îles, situé au 451, rue Arnaud.

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

En présence des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie de l'audience publique permettra à la population et à la commission de s'informer sur le sujet des levés sismiques et de mettre en lumière les enjeux qui y sont liés.

Rappelons que toutes les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en audio dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Des questions peuvent également être acheminées par Internet à la commission, laquelle les regroupera afin de les insérer à la fois dans son questionnement et celui du public.

**2. S'exprimer**

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 18 mai 2004, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le sujet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le mandat donné au BAPE a débuté le 15 mars dernier et se terminera avec le dépôt du rapport au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 31 août 2004. Le Ministre disposera ensuite de 60 jours pour le rendre public.

#### **OU CONSULTER LA DOCUMENTATION ?**

Tous les documents relatifs à ce dossier sont disponibles dans les centres de documentation du BAPE, à Québec (Bureau du BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage) et à Montréal (Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis), dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) de même que dans les centres de consultation répartis sur l'ensemble du territoire visité par la commission.

Pour la région de la **Gaspésie**, le centre de consultation est situé à la bibliothèque du Cégep de la Gaspésie, située au 96, Jacques-Cartier à Gaspé. Également, ceux qui le désirent peuvent consulter gratuitement le site Internet du BAPE à la bibliothèque du Vieux-Couvent de New Richmond, située au 99, place Suzanne-Guité, à New Richmond.

Pour la région de la **Côte-Nord**, le centre de consultation est situé à la bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, rue Jolliet à Sept-Îles, et ceux qui le désirent peuvent consulter gratuitement le site Internet du BAPE à la bibliothèque municipale Alice-Lane, située au 6, avenue Radisson à Baie-Comeau, de même qu'à l'Hôtel de ville de Tadoussac, au 162, rue des Jésuites.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [sismiques@bape.gouv.qc.ca](mailto:sismiques@bape.gouv.qc.ca).

Source : Marie-Ève Chamberland  
Conseillère en communication  
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732  
[sismiques@bape.gouv.qc.ca](mailto:sismiques@bape.gouv.qc.ca)